REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTREUX-CHATEAU

~~~~~~

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont Pris part à la délibération
8	13	11

Date de la convocation
20 octobre 2022

Date d'affichage
20 octobre 2022

Objet de la Délibération

SEANCE du 26 octobre 2022

L'an deux mil vingt-deux et le mercredi 26 octobre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle des assemblées sous la présidence de Mr Crépin Philippe,

Présents : Mmes, Caroline Beluche, Virginie Hernandez, Florence Baros, Martine Garniaux Mrs. Philippe Crépin, Laurent Beaufrez, Philippe Lepers, Lionel Bonsoir

Absents excusés : Philippe Beluche, Michaël Brun, Fanny Dubois, Nathalie Mougin, Thierry Garessus

Procuration : Nathalie Mougin à Martine Garniaux ; Michael Brun à Virginie Hernandez ; Philippe Beluche à Philippe Crépin

Secrétaire de séance : M.me Garniaux Martine

Public : Claudia Frottier, Est Républicain

Délibération n° 2022-30

Facturation des frais scolaire aux communes année 2021/2022

Comme chaque année, M. le Maire présente le tableau des coûts liés à la scolarité des enfants de primaire et maternelle, en voici la présentation.

Il convient d'arrêter et de facturer le coût des écoles pour l'année 2021/2022. Ainsi, il convient désormais d'arrêter le **coût pour un élève de maternelle à 968 € et pour un primaire à 385 €.**

Envoyé en préfecture le 03/11/2022
Reçu en préfecture le 03/11/2022
Affiché le
ID : 090-219000718-20221026-2022_30-DE
~~~~~~

COUT des ECOLES 2021/2022		
	Maternelle	Primaire
Traitement agent d'entretien		27 552.58 €
Sandrine Margaine 80 %		19 608.47 €
Amandine Planchenot 40 %		7 331.47 €
Traitement A.T.S.E.M. titulaire	43 524.05 €	
Nathalie Chevillard 90 %	23 845.81 €	
Aurélia Blenny 90 %	19 678.24 €	
Remplacement A.T.S.E.M.	8 141.44 €	
Hélène Racine 40 %	7 528.80 €	
Eleonore Cerezo	612.64 €	
Médecine du travail		
Fournitures scolaires	4 119.92 €	7 012.38 €
Fonctionnement (entretien du matériel, du bâtiment, eau, assainissement, contrat maintenance matériel, téléphone, table école,...)	3 766.57 €	7 832.19 €
Electricité (chauffage, elec)	8 571.86 €	10 220.30 €
Gymnase (part pour le primaire)		8 043.00 €
Produits d'entretien	2 544.12 €	2 911.30 €
COUT TOTAL	70 667.96 €	63 571.75 €
Nombre d'élèves	73	165
Coût par élève et par an	968.05 €	385.28 €
Participation votée par C.M.	968.00 €	385.00 €
2018/2019	699.00 €	375.00 €
2019/2020	550.00 €	412.00 €
2020/2021	756.00 €	453.00 €

VOTE : OUI à l'unanimité

Fait et délibéré à Montreux-Château, les jours mois et an que dessus.

Pour extrait conforme
Le Maire, Philippe Crépin

Rendu exécutoire par affichage et
Envoi en Préfecture le 28/10/22
Le Maire, Philippe Crépin

Envoyé en préfecture le 03/11/2022
Reçu en préfecture le 03/11/2022
Affiché le
ID : 090-219000718-20221026-2022_30-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTREUX-CHATEAU

~~~~~~

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont Pris part à la délibération
8	13	11

Date de la convocation
20 octobre 2022

Date d'affichage
20 octobre 2022

Objet de la Délibération

SEANCE du 26 octobre 2022

L'an deux mil vingt-deux et le mercredi 26 octobre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle des assemblées sous la présidence de Mr Crépin Philippe,

Présents : Mmes, Caroline Beluche, Virginie Hernandez, Florence Baros, Martine Garniaux Mrs. Philippe Crépin, Laurent Beaufrez, Philippe Lepers, Lionel Bonsoir

Absents excusés : Philippe Beluche, Michaël Brun, Fanny Dubois, Nathalie Mougin, Thierry Garessus

Procuration : Nathalie Mougin à Martine Garniaux ; Michael Brun à Virginie Hernandez ; Philippe Beluche à Philippe Crépin

Secrétaire de séance : M.me Garniaux Martine

Public : Claudia Frottier, Est Républicain

Délibération n° 2022-31

Facturation des frais périscolaire aux communes année 2021/2022

Envoyé en préfecture le 03/11/2022
Reçu en préfecture le 03/11/2022
Affiché le
ID : 090-219000718-20221026-2022_31-DE
~~~~~~

DEPENSES RECETTES 2021 - 2022 (sept à août)			
DEPENSES		RECETTES	
FRAIS DE PERSONNEL (Administratif/ Technique)	20 698.13 €	PARTICIPATIONS	119 917.26 €
Salaire Sarah BERGHE (20%)	5 420.04 €	PARENTS PERISCOLAIRE	101 313.93 €
Salaire Déborah REINHART (50%)	6 306.76 €	PARENTS EXTRASCOLAIRE	5 926.00 €
Personnel technique (15%)	8 971.33 €	REPAS ANIMATEURS	538.00 €
		CAF Péri	1 205.70 €
		CAF Extra	1 375.54 €
		CAF (aide COVID)	2 621.05 €
		Remboursement Assurance Moyne (U + charges)	6 887.02 €
		U Sylvie Novo	- €
FRAIS DE PERSONNEL (Animation)	256 907.50 €	TOTAL	119 917.26 €
Personnel permanent (R.MOYNE) 100%	21 516.37 €		
Remplacement Régine : Emilie Courtot	27 843.37 €		
Personnel permanent (R.CHEVILLARD (mairie) /A.BLENY (mairie) / tps passé 30%	4 806.21 €		
Personnel restauration scolaire (S.NOVO) 100%	8 731.05 €		
CDG 90 (animateurs)	170 753.03 €		
Domicile 90 (animateurs)	10 174.86 €		
Interned (remplacement)	8 305.00 €		
Sandrine Margaine 18 %	4 775.41 €		
ACHATS /FOURNITURES	8 696.63 €		
Alimentation périscolaire	5 418.59 €		
Alimentation extrascolaire	186.64 €		
Achats matériels divers	364.20 €		
Vêtement de travail (PLURI'ELLES)	114.91 €		
produit entretien (SECURIGANT)	900.42 €		
fourniture scolaire (WESCO – SAUGE)	1 448.76 €		
fournitures administratives (FRANCE TONER)	199.92 €		
fournitures administratives (FIDUCIAL)	63.19 €		
BL Enfance	1 615.68 €		
VACANCES SCOLAIRES	75.00 €		
Toussaint	75.00 €		
Hiver			
Pâques			
FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES 2 BATIMENTS	7 534.50 €		
Chauffage	5 750.03 €		
Électricité	217.03 €		
Téléphone	720.63 €		
Internet	334.00 €		
Eau	462.81 €		
Assurance Maif (Dommages aux biens)	- €		
Assurance Groupama (Responsabilité civile et risques annexes)	- €		
Animations du mercredi	4 726.50 €		
Préard Valérie	4 726.50 €		
REPAS	45 763.05 €		
Repas mercredi et vacances scolaires (Estredia)	15 223.40 €		
Repas (collège)	30 539.65 €		
TOTAL	344 401.31 €		
DEFICIT /EXCEDENT	224 484.05 €		

Envoyé en préfecture le 03/11/2022
Reçu en préfecture le 03/11/2022
Affiché le
ID : 090-219000718-20221026-2022_31-DE

Deficit sur la période du 1er septembre au 31 août 2022	224 484.05 €

Communes	Effectifs 2021-2022	Répartition des enfants par commune en %	Participation des communes	Excédant Tarif Bretagne	Effectifs 2021-2022	Pourcentage	Répartition excédant tarif Bretagne (2)	TOTAL	
M-Château	67	46.21%	103 727.11 €		67	49.63%	191.69 €	110 122.92 €	Payé par M-C
Dérogations	4	2.76%	6 192.66 €		4	2.96%	11.44 €		
Bretagne	10	6.90%	15 481.66 €	336.25 €		0.00%	0.00 €	15 095.41 €	
Petit-Croix	25	17.24%	38 704.15 €		25	18.52%	71.53 €	38 704.15 €	
Novillard	15	10.34%	23 222.49 €		15	11.11%	42.92 €	23 222.49 €	
Cunelières	19	13.10%	29 415.35 €		19	14.07%	54.36 €	29 415.35 €	
Fontenelle	2	1.38%	3 096.33 €		2	1.48%	5.72 €	3 096.33 €	
Grozmez	3	2.07%	4 644.50 €		3	2.22%	8.58 €	4 644.50 €	
	145	100.00%	219 839.55 €	336.25 €	135	100.00%	386.25 €	224 300.94 €	

Coût enfant :	1 546.90 €

VOTE : OUI à l'unanimité

Fait et délibéré à Montreux-Château, les jours mois et an que dessus.

Pour extrait conforme
Le Maire, Philippe Crépin

Rendu exécutoire par affichage et
Envoi en Préfecture le 28/10/22
Le Maire, Philippe Crépin

Envoyé en préfecture le 03/11/2022
Reçu en préfecture le 03/11/2022
Affiché le
ID : 090-219000718-20221026-2022_31-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MONTREUX-CHATEAU

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont Pris part à la délibération
8	13	11

Date de la convocation
20 octobre 2022

Date d'affichage
20 octobre 2022

Objet de la Délibération

SEANCE du 26 octobre 2022

L'an deux mil vingt-deux et le mercredi 26 octobre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle des assemblées sous la présidence de Mr Crépin Philippe,

Présents : Mmes, Caroline Beluche, Virginie Hernandez, Florence Baros, Martine Garniaux Mrs. Philippe Crépin, Laurent Beaufrez, Philippe Lepers, Lionel Bonsoir

Absents excusés : Philippe Beluche, Michaël Brun, Fanny Dubois, Nathalie Mougin, Thierry Garessus

Procuration : Nathalie Mougin à Martine Garniaux ; Michael Brun à Virginie Hernandez ; Philippe Beluche à Philippe Crépin

Secrétaire de séance : M.me Garniaux Martine

Public : Claudia Frottier, Est Républicain

Délibération n° 2022-32

Décision modificative n° 2

Monsieur le Maire présente la décision modificative n° 2 de l'exercice budgétaire 2022. Cette DM concerne les dépenses liées au PLU.

Il convient de diminuer le compte 2151 afin de les basculer au compte 202.

Article/Chap.	Désignation	Sect.	S	Opéra°	Serv.	Fonc.	Réalisé N-1	Proposé	Voté
202/20	Frais études, élaboration, modif et	Invest.	D				0.00 €	7 000.00 €	7 000.00 €
2151/21	Réseaux de voirie	Invest.	D				0.00 €	-7 000.00 €	-7 000.00 €

*S.-B. : Semi-budgétaire; S. à S. : Ordre de section à section; I. S. : Ordre à l'intérieur de la section

VOTE : OUI à l'unanimité

Fait et délibéré à Montreux-Château, les jours mois et an que dessus.

Pour extrait conforme
Le Maire, Philippe Crépin

Rendu exécutoire par affichage et
Envoi en Préfecture le 28/10/22
Le Maire, Philippe Crépin

Envoyé en préfecture le 03/11/2022
Reçu en préfecture le 03/11/2022
Affiché le
ID : 090-219000718-20221026-2022_32-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTREUX-CHATEAU

~~~~~~

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont Pris part à la délibération
8	13	11

Date de la convocation
20 octobre 2022

Date d'affichage
20 octobre 2022

Objet de la Délibération

SEANCE du 26 octobre 2022

L'an deux mil vingt-deux et le mercredi 26 octobre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle des assemblées sous la présidence de Mr Crépin Philippe,

Présents : Mmes, Caroline Beluche, Virginie Hernandez, Florence Baros, Martine Garniaux Mrs. Philippe Crépin, Laurent Beaufrez, Philippe Lepers, Lionel Bonsoir

Absents excusés : Philippe Beluche, Michaël Brun, Fanny Dubois, Nathalie Mougin, Thierry Garessus

Procuration : Nathalie Mougin à Martine Garniaux ; Michael Brun à Virginie Hernandez ; Philippe Beluche à Philippe Crépin

Secrétaire de séance : M.me Garniaux Martine

Public : Claudia Frottier, Est Républicain

Délibération n° 2022-33

Demande de subvention Département aide aux communes

Définition de l'opération :

La commune envisage la rénovation complète de l'éclairage public par des luminaires Leds afin de réduire considérablement les coûts d'électricité.

Détails du financement prévu :

NATURE DES DEPENSES Après consultations		FINANCEMENT PROPOSE	
Appel d'offre Lumielec	71 439.80 € HT	Département (aides au commune 2022)	25 000 €
Mise en place d'un panneau en phase chantier	0.0 € HT *(Réalisation par la commune)*	Territoire d'Energie 90	32 571.76 €
		Emprunts/Fonds propres	13 868.04 €
TOTAL	**71 439.80 € HT**	TOTAL	**71 439.80 €**

Il convient donc d'acter le plan de financement ainsi proposé et de solliciter le Département pour l'octroi d'une subvention.

Envoyé en préfecture le 03/11/2022
Reçu en préfecture le 03/11/2022
Affiché le
ID : 090-219000718-20221026-2022_33-DE
~~~~~~

L'exposé du Maire entendu, après délibération, le conseil municipal accepte cette proposition et décide :

- Autorise Monsieur le Maire à solliciter la subvention et signer tous les documents afférents

VOTE : à l'unanimité

Fait et délibéré à Montreux-Château, les jours mois et an que dessus.

Pour extrait conforme
Le Maire, Philippe Crépin

Rendu exécutoire par affichage et
Envoi en Préfecture le 28/10/22
Le Maire, Philippe Crépin

Envoyé en préfecture le 03/11/2022
Reçu en préfecture le 03/11/2022
Affiché le
ID : 090-219000718-20221026-2022_33-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTREUX-CHATEAU

~~~~~~

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont Pris part à la délibération
8	13	11

Date de la convocation
20 octobre 2022

Date d'affichage
20 octobre 2022

Objet de la Délibération

SEANCE du 26 octobre 2022

L'an deux mil vingt-deux et le mercredi 26 octobre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle des assemblées sous la présidence de Mr Crépin Philippe,

Présents : Mmes, Caroline Beluche, Virginie Hernandez, Florence Baros, Martine Garniaux Mrs. Philippe Crépin, Laurent Beaufrez, Philippe Lepers, Lionel Bonsoir

Absents excusés : Philippe Beluche, Michaël Brun, Fanny Dubois, Nathalie Mougin, Thierry Garessus

Procuration : Nathalie Mougin à Martine Garniaux ; Michael Brun à Virginie Hernandez ; Philippe Beluche à Philippe Crépin

Secrétaire de séance : M.me Garniaux Martine

Public : Claudia Frottier, Est Républicain

Délibération n° 2022-34

Demande de subvention Territoire d'Energie 90 fond de transition énergétique

Monsieur le Maire informe que Territoire d'Energie 90, syndicat d'énergie du département, a créé un fond de transition énergétique lors du Comité syndical du 8 février 2021. Il est destiné à soutenir les projets d'investissement des collectivités éligibles, en faveur de la maitrise de l'énergie des bâtiments et du développement des énergies renouvelables. Lors du comité du 22 février 2022, ce fond a été élargi aux travaux d'éclairage public et aux bornes de recharge pour véhicules électriques.

Le fond de transition énergétique, plafonné à 300 000 € par an, est alimenté par une partie des recettes issues de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité (TCCFE). Il est attribué aux communes de moins de 2 000 habitants en lieu et place desquelles TE90 perçoit la TCCFE. Chaque commune dispose ainsi d'une enveloppe de 36€/habitant à utiliser sur une période de six ans, à savoir avant le 8 février 2027. Les communes peuvent disposer de leur enveloppe en une ou plusieurs fois selon leurs projets. Une fois le projet retenu par l'organe délibérante de Territoire d'Energie 90, la commune dispose de 18 mois pour réaliser ses travaux.
Monsieur le Maire informe que la commune dispose d'un fond de transition énergétique disponible de 43 000 €.

La commune a pour projet le remplacement des horloges ou cellule par des horloges astronomique avec antenne pour coupure de l'éclairage public pour un montant total de 2 684.00 € HT.

Envoyé en préfecture le 03/11/2022
Reçu en préfecture le 03/11/2022
Affiché le
ID : 090-219000718-20221026-2022_34-DE
~~~~~~

Monsieur le Maire propose de solliciter le fond de transition énergétique de Territoire d'Energie 90 à hauteur de 2576.64 € soit 80 %.

Le conseil municipal après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré :

- ✓ S'ENGAGE à réaliser et financer l'opération décrite plus haut ;
- ✓ SOLLICITE le soutien et la participation de Territoire d'Energie 90 dans le cadre du fond de transition énergétique ;
- ✓ AUTORISE le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer tout document provenant de Territoire d'Energie 90 se rapportant au fond de transition énergétique.

VOTE : à surseoir

Fait et délibéré à Montreux-Château, les jours mois et an que dessus.

Pour extrait conforme
Le Maire, Philippe Crépin

Rendu exécutoire par affichage et
Envoi en Préfecture le 28/10/22
Le Maire, Philippe Crépin

MAIRIE DE MONTREUX-CHATEAU

MAIRIE DE MONTREUX-CHATEAU

Envoyé en préfecture le 03/11/2022
Reçu en préfecture le 03/11/2022
Affiché le
ID : 090-219000718-20221026-2022_34-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MONTREUX-CHATEAU

~~~~~~

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont Pris part à la délibération
8	13	11

Date de la convocation
20 octobre 2022

Date d'affichage
20 octobre 2022

Objet de la Délibération

SEANCE du 26 octobre 2022

L'an deux mil vingt-deux et le mercredi 26 octobre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle des assemblées sous la présidence de Mr Crépin Philippe,

Présents : Mmes, Caroline Beluche, Virginie Hernandez, Florence Baros, Martine Garniaux Mrs. Philippe Crépin, Laurent Beaufrez, Philippe Lepers, Lionel Bonsoir

Absents excusés : Philippe Beluche, Michaël Brun, Fanny Dubois, Nathalie Mougin, Thierry Garessus

Procuration : Nathalie Mougin à Martine Garniaux ; Michael Brun à Virginie Hernandez ; Philippe Beluche à Philippe Crépin

Secrétaire de séance : M.me Garniaux Martine

Public : Claudia Frottier, Est Républicain

Délibération n° 2022-35

Demande de subvention Département pour la réhabilitation du gymnase

A l'issue des travaux de réhabilitation du gymnase et malgré une confortable provision de 50 000 €, nous accusons aujourd'hui un dépassement de 34 895,06 € HT, du budget initial résultant des hausses colossales et successives sur les matières premières nécessaires à cette rénovation (bois, acier, isolants, vitrages, peinture) mais aussi suite à des aléas qui ont générés un surcout à cause du choix sur les évacuations des eaux pluviales.

Le terrain plus imperméable que prévu n'ayant pas permis le rejet par infiltration des eaux au risque de générer des infiltrations en direction de la nouvelle construction de la maison de retraite Ages et vie.

Dans la conjoncture actuelle et son lot de hausses importantes la commune n'est plus en mesure de supporter seul ces dépassements non-inscrits au budget déjà très en écart suite à la flambé des énergies, c'est pourquoi nous sollicitons une aide complémentaire exceptionnelle et urgente à hauteur de 8724 € représentant 25% du dépassement total afin de couvrir les hausses des matières premières.

BUDGET INITIAL	TOTAL		SUBVENTIONS
DSIL TRAVAUX	223 000	12,19%	223 000
DSIL ETUDES	19 176,95	1,05%	19 177
EPCI GB	100 000	5,46%	100 000
DEPARTEMENT	887 000	48,47%	887 000
COMMUNE (emprunt)	450 823	24,64%	450 823
FOND D'AIDE AUX COMMUNES	150 000	8,20%	150 000
TOTAL HT	**1 830 000**		
TVA	366 000		

Envoyé en préfecture le 03/11/2022
Reçu en préfecture le 03/11/2022
Affiché le
ID : 090-219000718-20221026-2022_35-DE
~~~~~~

TTC	2 196 000		1 379 177

PLAN DE FINANCEMENT RENOVATION ET AGRANDISSEMENT GYMNASE			
BUDGET DE RENOVATION INITIAL PROVISIONNE DE 50 000€ POUR ALEAS	HT €	%	SUBVENTIONS
	1 830 000,00	75	1 379 000
		%	EMPRUNT COMMUNE
		25	451 000
REALISE APRES RENOVATION EN CHARGE DE LA COMMUNE	1 864 895,06		
DEPASSEMENT BUDGET INITIAL DÉJÀ MAJORE POUR ALEAS DE 50 000€	34 895,06	DEPASSEMENT A LA CHARGE DE LA COMMUNE	

DEPASSEMENT RENOVATION GYMNASE	TOTAL HT €	%	DEMANDE DE SUBVENTIONS HT €
DSIL/DETR TRAVAUX	9 073	26,00%	9 073
EPCI GB (BRANCHEMENT EP)	10 120	29,00%	10 120
DEPARTEMENT	8 724	25,00%	8 724
COMMUNE (emprunt)	6 979	20,00%	FINANCEMENT COMMUNE
TOTAL HT	**34 895**		**27 916**
TTC	**41 874**	**100,00%**	

Il convient donc d'acter le plan de financement ainsi proposé et de solliciter le Département pour l'octroi d'une subvention.

L'exposé du Maire entendu, après délibération, le conseil municipal accepte cette proposition et décide :

- Autorise Monsieur le Maire à solliciter la subvention et signer tous les documents afférents

VOTE : OUI à l'unanimité

Fait et délibéré à Montreux-Château, les jours mois et an que dessus.

Pour extrait conforme
Le Maire, Philippe Crépin

Rendu exécutoire par affichage et
Envoi en Préfecture le 28/10/22
Le Maire, Philippe Crépin

Envoyé en préfecture le 03/11/2022
Reçu en préfecture le 03/11/2022
Affiché le
ID : 090-219000718-20221026-2022_35-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTREUX-CHATEAU

~~~~~

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont Pris part à la délibération
8	13	11

Date de la convocation
20 octobre 2022

Date d'affichage
20 octobre 2022

Objet de la Délibération

SEANCE du 26 octobre 2022

L'an deux mil vingt-deux et le mercredi 26 octobre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle des assemblées sous la présidence de Mr Crépin Philippe,

Présents : Mmes, Caroline Beluche, Virginie Hernandez, Florence Baros, Martine Garniaux Mrs. Philippe Crépin, Laurent Beaufrez, Philippe Lepers, Lionel Bonsoir

Absents excusés : Philippe Beluche, Michaël Brun, Fanny Dubois, Nathalie Mougin, Thierry Garessus

Procuration : Nathalie Mougin à Martine Garniaux ; Michael Brun à Virginie Hernandez ; Philippe Beluche à Philippe Crépin

Secrétaire de séance : M.me Garniaux Martine

Public : Claudia Frottier, Est Républicain

Délibération n° 2022-36

Demande de subvention Grand Belfort pour la réhabilitation du gymnase

A l'issue des travaux de réhabilitation du gymnase et malgré une confortable provision de 50 000 €, nous accusons aujourd'hui un dépassement de 34 895,06 € HT, du budget initial résultant des hausses colossales et successives sur les matières premières nécessaires à cette rénovation (bois, acier, isolants, vitrages, peinture) mais aussi suite à des aléas qui ont générés un surcout à cause du choix sur les évacuations des eaux pluviales. Le terrain plus imperméable que prévu n'ayant pas permis le rejet par infiltration des eaux au risque de générer des infiltrations en direction de la nouvelle construction de la maison de retraite Ages et vie.

Dans la conjoncture actuelle et son lot de hausses importantes la commune n'est plus en mesure de supporter seul ces dépassements non-inscrits au budget déjà très en écart suite à la flambé des énergies mais aussi suite à des importants aléas sur la partie eau et assainissement avec une lourde déviation des écoulements des eaux pluviales pas prévue initialement (+10 550€), compétence désormais confiée au Grand Belfort, c'est pourquoi nous sollicitons le Grand Belfort pour une aide complémentaire exceptionnelle et urgente à hauteur de 10 120 € représentant 29 % du dépassement total.

BUDGET INITIAL	TOTAL		SUBVENTIONS
DSIL TRAVAUX	223 000	12,19%	223 000
DSIL ETUDES	19 176,95	1,05%	19 177
EPCI GB	100 000	5,46%	100 000
DEPARTEMENT	887 000	48,47%	887 000
COMMUNE (emprunt)	450 823	24,64%	450 823
FOND D'AIDE AUX COMMUNES	150 000	8,20%	150 000
TOTAL HT	**1 830 000**		

Envoyé en préfecture le 03/11/2022
Reçu en préfecture le 03/11/2022
Affiché le
ID : 090-219000718-20221026-2022_36-DE
~~~~~

TVA	366 000		
TTC	**2 196 000**		**1 379 177**

PLAN DE FINANCEMENT RENOVATION ET AGRANDISSEMENT GYMNASE			
BUDGET DE RENOVATION INITIAL PROVISIONNE DE 50 000€ POUR ALEAS	**HT €**	**%**	**SUBVENTIONS**
	1 830 000,00	**75**	**1 379 000**
		%	**EMPRUNT COMMUNE**
		25	**451 000**
REALISE APRES RENOVATION EN CHARGE DE LA COMMUNE	**1 864 895,06**		
DEPASSEMENT BUDGET INITIAL DÉJÀ MAJORE POUR ALEAS DE 50 000€	**34 895,06**	**DEPASSEMENT A LA CHARGE DE LA COMMUNE**	

DEPASSEMENT RENOVATION GYMNASE	TOTAL HT €	%	DEMANDE DE SUBVENTIONS HT €
DSIL/DETR TRAVAUX	9 073	26,00%	9 073
EPCI GB (BRANCHEMENT EP)	10 120	29,00%	10 120
DEPARTEMENT	8 724	25,00%	8 724
COMMUNE (emprunt)	6 979	20,00%	FINANCEMENT COMMUNE
TOTAL HT	**34 895**		**27 916**
TTC	**41 874**	**100,00%**	

Il convient donc d'acter le plan de financement ainsi proposé et de solliciter le Grand Belfort pour l'octroi d'une subvention.

L'exposé du Maire entendu, après délibération, le conseil municipal accepte cette proposition et décide :

- Autorise Monsieur le Maire à solliciter la subvention et signer tous les documents afférents

VOTE : OUI à l'unanimité

Fait et délibéré à Montreux-Château, les jours mois et an que dessus.

Pour extrait conforme
Le Maire, Philippe Crépin

Rendu exécutoire par affichage et
Envoi en Préfecture le 28/10/22
Le Maire, Philippe Crépin

Envoyé en préfecture le 03/11/2022
Reçu en préfecture le 03/11/2022
Affiché le
ID : 090-219000718-20221026-2022_36-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTREUX-CHATEAU

~~~~~

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont Pris part à la délibération
8	13	11

Date de la convocation
20 octobre 2022

Date d'affichage
20 octobre 2022

Objet de la Délibération

SEANCE du 26 octobre 2022

L'an deux mil vingt-deux et le mercredi 26 octobre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle des assemblées sous la présidence de Mr Crépin Philippe,

Présents : Mmes, Caroline Beluche, Virginie Hernandez, Florence Baros, Martine Garniaux Mrs. Philippe Crépin, Laurent Beaufrez, Philippe Lepers, Lionel Bonsoir

Absents excusés : Philippe Beluche, Michaël Brun, Fanny Dubois, Nathalie Mougin, Thierry Garessus

Procuration : Nathalie Mougin à Martine Garniaux ; Michael Brun à Virginie Hernandez ; Philippe Beluche à Philippe Crépin

Secrétaire de séance : M.me Garniaux Martine

Public : Claudia Frottier, Est Républicain

Délibération n° 2022-37

Demande de subvention préfecture pour la réhabilitation du gymnase

A l'issue des travaux de réhabilitation du gymnase et malgré une confortable provision de 50 000 €, nous accusons aujourd'hui un dépassement de 34 895,06 € HT, du budget initial résultant des hausses colossales et successives sur les matières premières nécessaires à cette rénovation (bois, acier, isolants, vitrages, peinture) mais aussi suite à des aléas qui ont générés un surcout à cause du choix sur les évacuations des eaux pluviales. Le terrain plus imperméable que prévu n'ayant pas permis le rejet par infiltration des eaux au risque de générer des infiltrations en direction de la nouvelle construction de la maison de retraite Ages et vie.

Dans la conjoncture actuelle et son lot de hausses importantes la commune n'est plus en mesure de supporter seul ces dépassements non-inscrits au budget déjà très en écart suite à la flambé des énergies, c'est pourquoi nous sollicitons la préfecture pour une aide complémentaire exceptionnelle et urgente de la DETR ou DSIL à hauteur de 9 073 € représentant 26 % du dépassement total afin de couvrir les hausses des matières premières.

BUDGET INITIAL	TOTAL		SUBVENTIONS
DSIL TRAVAUX	223 000	12,19%	223 000
DSIL ETUDES	19 176,95	1,05%	19 177
EPCI GB	100 000	5,46%	100 000
DEPARTEMENT	887 000	48,47%	887 000
COMMUNE (emprunt)	450 823	24,64%	450 823
FOND D'AIDE AUX COMMUNES	150 000	8,20%	150 000
TOTAL HT	**1 830 000**		
TVA	366 000		
TTC	**2 196 000**		**1 379 177**

Envoyé en préfecture le 03/11/2022
Reçu en préfecture le 03/11/2022
Affiché le
ID : 090-219000718-20221026-2022_37-DE
~~~~~

PLAN DE FINANCEMENT RENOVATION ET AGRANDISSEMENT GYMNASE			
BUDGET DE RENOVATION INITIAL PROVISIONNE DE 50 000€ POUR ALEAS	HT €	%	SUBVENTIONS
	1 830 000,00	75	1 379 000
		%	EMPRUNT COMMUNE
		25	451 000
REALISE APRES RENOVATION EN CHARGE DE LA COMMUNE	1 864 895,06		
DEPASSEMENT BUDGET INITIAL DÉJÀ MAJORE POUR ALEAS DE 50 000€	34 895,06	DEPASSEMENT A LA CHARGE DE LA COMMUNE	

DEPASSEMENT RENOVATION GYMNASE	TOTAL HT €	%	DEMANDE DE SUBVENTIONS HT €
DSIL/DETR TRAVAUX	9 073	26,00%	9 073
EPCI GB (BRANCHEMENT EP)	10 120	29,00%	10 120
DEPARTEMENT	8 724	25,00%	8 724
COMMUNE (emprunt)	6 979	20,00%	FINANCEMENT COMMUNE
TOTAL HT	**34 895**		**27 916**
TTC	**41 874**	**100,00%**	

Il convient donc d'acter le plan de financement ainsi proposé et de solliciter la préfecture pour l'octroi d'une subvention.

L'exposé du Maire entendu, après délibération, le conseil municipal accepte cette proposition et décide :

- Autorise Monsieur le Maire à solliciter la subvention et signer tous les documents afférents

VOTE : OUI à l'unanimité

Fait et délibéré à Montreux-Château, les jours mois et an que dessus.

Pour extrait conforme
Le Maire, Philippe Crépin

Rendu exécutoire par affichage et
Envoi en Préfecture le 28/10/22
Le Maire, Philippe Crépin

MAIRIE DE MONTREUX-CHATEAU

MAIRIE DE MONTREUX-CHATEAU

Envoyé en préfecture le 03/11/2022
Reçu en préfecture le 03/11/2022
Affiché le
ID : 090-219000718-20221026-2022_37-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTREUX-CHATEAU

~~~~~~

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont Pris part à la délibération
8	13	11

Date de la convocation
20 octobre 2022

Date d'affichage
20 octobre 2022

Objet de la Délibération

SEANCE du 26 octobre 2022

L'an deux mil vingt-deux et le mercredi 26 octobre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle des assemblées sous la présidence de Mr Crépin Philippe,

Présents : Mmes, Caroline Beluche, Virginie Hernandez, Florence Baros, Martine Garniaux Mrs. Philippe Crépin, Laurent Beaufrez, Philippe Lepers, Lionel Bonsoir

Absents excusés : Philippe Beluche, Michaël Brun, Fanny Dubois, Nathalie Mougin, Thierry Garessus

Procuration : Nathalie Mougin à Martine Garniaux ; Michael Brun à Virginie Hernandez ; Philippe Beluche à Philippe Crépin

Secrétaire de séance : M.me Garniaux Martine

Public : Claudia Frottier, Est Républicain

Délibération n° 2022-38

Modification des tarifs de l'encart pub du bulletin municipal

Le Maire rappelle au conseil municipal que le bulletin municipal est édité chaque fin d'année.

Le Conseil municipal,

- **décide d'instaurer deux tarifs** d'insertion de publicité par les entreprises ou commerçants
  - 70 euros pour les Montreusiens
  - 80 euros pour les extérieurs
- **autorise Mr le Maire** à signer tout document nécessaire pour mener à bien ce dossier.

VOTE : OUI à l'unanimité

Fait et délibéré à Montreux-Château, les jours mois et an que dessus.

Pour extrait conforme
Le Maire, Philippe Crépin

Rendu exécutoire par affichage et
Envoi en Préfecture le 28/10/22
Le Maire, Philippe Crépin

Envoyé en préfecture le 03/11/2022
Reçu en préfecture le 03/11/2022
Affiché le
ID : 090-219000718-20221026-2022_38-DE
~~~~~~

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTREUX-CHATEAU

~~~~~~

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont Pris part à la délibération
8	13	11

Date de la convocation
20 octobre 2022

Date d'affichage
20 octobre 2022

Objet de la Délibération

SEANCE du 26 octobre 2022

L'an deux mil vingt-deux et le mercredi 26 octobre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle des assemblées sous la présidence de Mr Crépin Philippe,

Présents : Mmes, Caroline Beluche, Virginie Hernandez, Florence Baros, Martine Garniaux Mrs. Philippe Crépin, Laurent Beaufrez, Philippe Lepers, Lionel Bonsoir

Absents excusés : Philippe Beluche, Michaël Brun, Fanny Dubois, Nathalie Mougin, Thierry Garessus

Procuration : Nathalie Mougin à Martine Garniaux ; Michael Brun à Virginie Hernandez ; Philippe Beluche à Philippe Crépin

Secrétaire de séance : M.me Garniaux Martine

Public : Claudia Frottier, Est Républicain

Délibération n° 2022-39

Avenant et bail portant mise à disposition d'un terrain

Par acte de 1975, l'Etat (Ministère des PTT auquel droit se trouve **Orange** aujourd'hui) a signé avec la **Commune de MONTREUX-CHATEAU (90130)**, une convention d'occupation d'un bien dont elle est propriétaire, pour y installer des Equipements Techniques comprenant un bâtiment Autocom affecté à la téléphonie fixe et à l'internet et un Pylône.
Ce contrat, conclu pour une durée initiale de 49 ans à compter du 1er juillet 1975, a pris la forme d'un prêt à usage.

Parcelle concernée :

Commune	Noimm	Section	Numéro	Surface louée
MONTREUX-CHATEAUX	900715	AE	204	360 m²

Aux termes d'un traité d'apport, **Orange** a apporté sa branche d'activité liée aux infrastructures passives (pylônes notamment) à sa filiale dénommée **TOTEM France**.

Dans ce contexte, les Parties sont convenues de ce qui suit :

- Signature d'un avenant à la convention d'occupation entre le Bailleur et Orange de la convention initiale concernant l'emprise du pylône,
- De façon concomitante, signature d'une nouvelle convention aux présentes avec TOTEM par acte séparé.

Envoyé en préfecture le 03/11/2022
Reçu en préfecture le 03/11/2022
Affiché le
ID : 090-219000718-20221026-2022_39-DE
~~~~~~

L'exposé du Maire entendu, après délibération, le conseil municipal accepte cette proposition et décide :

- Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant ainsi que la nouvelle convention qui entrera en vigueur à compter du 1 novembre 2022.

VOTE : OUI à l'unanimité

Fait et délibéré à Montreux-Château, les jours mois et an que dessus.

Pour extrait conforme
Le Maire, Philippe Crépin

Rendu exécutoire par affichage et
Envoi en Préfecture le 28/10/22
Le Maire, Philippe Crépin

Envoyé en préfecture le 03/11/2022
Reçu en préfecture le 03/11/2022
Affiché le
ID : 090-219000718-20221026-2022_39-DE